



Assemblée générale

Distr. générale
16 août 2011

Soixante-cinquième session
Points 13 et 115 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 29 juin 2011

[sans renvoi à une grande commission (A/65/L.81)]

65/285. Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social

L'Assemblée générale,

Rappelant le Document final du Sommet mondial de 2005¹,

Rappelant également sa résolution 61/16 du 20 novembre 2006 sur le renforcement du Conseil économique et social,

1. *Prend note* du rapport du Président de l'Assemblée générale sur l'examen de l'application de sa résolution 61/16 sur le renforcement du Conseil économique et social²;
2. *Engage* les États Membres, le Conseil économique et social, les commissions régionales et les autres entités du système des Nations Unies à se pencher sur les recommandations formulées dans le rapport ;
3. *Décide* de poursuivre l'examen de l'application de la résolution 61/16 à sa soixante-septième session.

*105^e séance plénière
29 juin 2011*

¹ Voir résolution 60/1.

² A/65/866, annexe.

